

Informatique

Initiation ou perfectionnement

- **Modules d'initiation** à l'utilisation de logiciels et d'outils informatiques pour les débutants.

Conditions d'admission : Certificat d'enseignement secondaire inférieur (cesi) ou réussite d'un test d'admission.

Marche	124 périodes	Lundi	18h30 à 21h05	67.32€
Bastogne	124 périodes	Jeudi	18h30 à 21h05	67.32€
Bomal	124 périodes	Mardi	18h30 à 21h05	67.32€

Groupes de 15 à 20 personnes

- **Modules de perfectionnement** pour des utilisateurs possédant les connaissances de base.

Conditions d'admission : attestation de réussite du niveau 1 ou réussite d'un test d'admission.

Marche	160 périodes	Mardi	18h00 à 21h20	73.80€
Bomal	120 périodes	mercredi	18h30 à 21h00	66.60€

Groupes de 15 à 20 personnes

Demandeur d'emploi indemnisé ou en stage d'attente, bénéficiaire du CPAS,

25 euros par année